



COOPAALS

AGEE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEUR de LOISIR SPORTIF

2018/2019

ARPO



« Faites de votre passion votre métier »

JSJO

Info et renseignements :

Tel : 04.74.23.80.14

Mail : ctd@ufolep01.com

Site internet : www.cd.ufolep.org/ain

ufolep 01
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

LE CQP ALS

**Le CQP
vous permet
d'encadrer
contre
rémunération**

* POUR QUI ?

Pour toute personne voulant exercer le métier d'Animateur de Loisirs Sportifs, justifiant des prérequis suivants :

- ◆ Être âgé de **16 ans** au moment de l'entrée en formation, 18 ans le jour des certifications
- ◆ Présenter une **attestation de pratique d'activités sportives de loisirs ou de performance dans l'option choisie**, d'une durée minimale de **140 heures** dans les **3 années** qui précèdent l'**inscription** en formation **ou** avoir un **Brevet d'Animateur Fédéral** en lien avec l'option choisie **ou** une **attestation de réussite aux test techniques** préalable à la formation (date communiqué ultérieurement)
- ◆ Présenter un Certificat Médical de **non-contre indication à la pratique et à l'enseignement** des activités relatives au diplôme visé, datant de moins de 3 mois.

* ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF : 3 SECTEURS AU CHOIX

- ◆ **Option 1 AGEE** : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (Fitness) : Techniques Cardio, Renforcement Musculaire, Techniques Douces, Activités d'Expression.
- ◆ **Option 2 ARPO** : Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (Sports de Pleine Nature) : VTC/VTT, randonnée pédestre, roller, course d'orientation.
- ◆ **Option 3 JSJO** : Les Jeux Sportifs et les Jeux d'Opposition (Sports individuels & Collectifs) : arts et éducation par les activités physiques d'opposition, jeux de raquettes, jeux de ballons (petits et grands terrains).



* LE DIPLÔME

Le Certificat de Qualification Professionnelle est un diplôme multisports qui permet d'encadrer contre rémunération dans le respect de la réglementation en vigueur.

* LE CQP, UNE VALORISATION ...

POUR LE STAGIAIRE

- La possibilité d'encadrer contre **rémunération**
- Une **reconnaissance** de l'expérience salariée et/ou bénévole par la **branche professionnelle**
- Une acquisition de nouvelles **compétences**
- De **nombreux secteurs** d'interventions
- Une **ouverture** vers d'autres diplômes : équivalences avec l'UC 4 du BP JEPS APT (pour l'option JSJO) et l'UC 1 du BPJEPS AF (pour l'option AGEE).

POUR SA STRUCTURE

- La possibilité d'employer un salarié en adéquation avec la **législation** et le **code du sport**
- **Reconnaissance** des compétences du salarié
- **Sécurisation** de son parcours
- Des prestations de **meilleures** qualités enrichies de **nouvelles** compétences

LA FORMATION A L'UFOLEP 01

* UNE FORMATION en ALTERNANCE

CQP ALS Option JSJO et/ou AGEE et/ou ARPO de 163 à 235 heures en centre de formation selon l'option choisie.



Répartie sur 6 mois suivant le calendrier ci-dessous, qui comprend (pour 1 seule option) :

- ◆ **UN POSITIONNEMENT** : définition du parcours individuel de formation (commun aux 2 options)
- ◆ **UNE FORMATION** répartie en trois Unités de Compétences (UC) :
 - ⇒ **UC 1** : Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer une action d'animation (transversale aux 3 options du CQP ALS)
 - ⇒ **UC 2** : Préparer, animer et encadrer une action d'animation (dans l'option choisie)
 - ⇒ **UC 3** : Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils techniques à la conduite de l'activité (dans l'option choisie)
- ◆ **UN STAGE EN STRUCTURE** : à effectuer **en alternance**, pendant le temps de formation, avec un minimum de face à face pédagogique à assurer, sous l'égide d'un tuteur pédagogique.

* QUELLE DEMARCHE ?

- ◆ Tuteur expérimenté
- ◆ Un **suivi personnalisé** du stagiaire
- ◆ Un **parcours individuel** de formation
- ◆ Reconnaissance de l'expérience salariée et/ou bénévole

CALENDRIER PREVISIONNEL

CQP ALS	AGEE	JSJO	ARPO
Clôture inscription	Début Octobre 2018	Mi - Janvier 2019	Mi - Janvier 2019
Début formation	Mi - Octobre 2018	Fin - Janvier 2019	Fin - Janvier 2019
Fin formation	Juin 2019 (rattrapages inclus)	Septembre 2019 (rattrapages inclus)	Septembre 2019 (rattrapages inclus)

Les jours de cours en centre de formation sont prévus les lundis et mardis hors vacances scolaires.

COÛT ET FINANCEMENT

* COÛT DE LA FORMATION

Coût / Stagiaire = 1500 € TTC pour 1 option (AGEE, JSJO ou ARPO)

2500 € TTC pour 2 options / 3500 € pour 3 options

Positionnement, VEP (vérification des exigences préalables), modules de formations et épreuves de certification incluses (UC1 + UC2/UC3 dans chaque option).

- ♦ 50 € de frais pour constitution du dossier d'inscription satisfaisant aux exigences préalables.

**Etudes des dossiers au cas par cas, plus d'informations auprès de l'UFOLEP de l'Ain .*

* FINANCEMENTS POSSIBLES

VIE ACTIVE

- Plan de formation
- Conseil Départemental 01
- CPF
 - Code AGEE : 162815
 - Code ARPO : 162816
 - Code JSJO : 162817

DEMANDEURS D'EMPLOI

- Pôle emploi
- Mission Locale Jeune

QUI SOMMES-NOUS ?



L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique , première fédération multisports affinitaire de France, utilise le sport associatif comme outil d'éducation et de santé, comme levier d'insertion et de lutte contre les discriminations, et comme support d'une vie sociale et de projets partagés. L'UFOLEP se caractérise par les valeurs fondatrices de son action au sein de la Ligue de l'Enseignement : laïcité, citoyenneté et solidarité. Participer à la formation des acteurs du sport, qu'ils soient bénévoles, dirigeants, animateurs, officiels ou professionnels, est une des priorités de l'UFOLEP. Clé de voûte de la professionnalisation, la formation professionnelle fait partie du projet global de l'UFOLEP

CONTACTS à l'UFOLEP Ain

Adresse postale
7 avenue Jean-Marie Verne
01000 BOURG en BRESSE
Téléphone : 04 74 23 80 14

Responsable pédagogique : Mélynda Cordon
Mail : ctd@ufolep01.com

Site : www.cd.ufolep.org/ain
N° Organisme de Formation : 8201016501

